
NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR M. ROARD DE CLICHY.

M. JEAN-LOUIS ROARD (de Clichy), né à Noyers le 5 septembre 1775, appartenait à une des anciennes et honorables familles du pays, qui, sans titre nobiliaire, a cependant un blason particulier (1). L'un de ses ancêtres n'avait pas été sans quelque célébrité comme avocat, du temps de la Ligue. Son père, successivement cadet au régiment Dauphin, procureur au bailliage de Noyers, puis substitut du procureur-fiscal, avant 1789, avait été élu administrateur du district de Tonnerre, puis membre du Conseil Général et administrateur du département. Après la révolution, il fut garde-général, puis maire de la ville de Noyers, qu'il administra pendant plusieurs années.

Elevé au collège de sa ville natale que dirigeaient les Pères de la doctrine chrétienne, M. Roard (de Clichy) reçut des principes religieux qu'il sut conserver toute sa vie.

Parmi les Pères vénérables de cette maison, nous citerons le Père Claude Brochot, recteur, qui, le 2 septembre 1792, fut au séminaire de Saint-Firmin, à Paris, l'une des trop nombreuses victimes de ces cannibales que l'histoire a flétris sous le nom de *Septembriseurs*. Si le Père Brochot était l'édification de cette sainte maison, les autres Pères, à leur tête le provincial Collard,

(1) Les armoiries de Roard sont d'argent à la roue sans jante de gueules, à la fasce d'azur brochante sur le tout (Bibl. imp.)

oncle du célèbre député Royer-Collard, acceptèrent la constitution civile du clergé.

Le Père Collard avait longtemps professé au collège d'Avallon. Il est mort curé de Bercy, près Paris. — Le dernier recteur de Noyers fut le Père Malary, mort curé d'Argenteuil (Yonne).

Quand le collège de Noyers fut fermé, M. Roard, qui avait pour les sciences exactes une aptitude toute spéciale, alla terminer ses études au chef-lieu du département. Là, brillait un établissement remarquable, un établissement presque aussi ancien que la monarchie, l'un des douze collèges de France destinés à l'instruction des élèves de l'école royale militaire (1). Il y avait entr'autres un concours public de hautes mathématiques sous la direction de Dom Rosman, principal, de Dom Laporte, sous-principal. Le célèbre Fourier, l'élève des savants bénédictins, y professait la philosophie ; les sciences exactes y étaient enseignées par MM. Roux et Bonard. Que ne fait pas le jeune Roard avec de tels maîtres ! Aussi, cet élève est-il l'un des plus instruits qu'ait formés le collège d'Auxerre. Bientôt, en effet, il fut admis l'un des premiers à l'Ecole centrale des travaux publics, créée par la Convention et qui devint l'Ecole Polytechnique.

Les sciences naturelles et notamment la chimie étaient alors professées avec éclat par Chaptal (remarquons cette circonstance, elle décide du sort entier de M. Roard), que distinguent la clarté, la précision de son langage, la solidité de ses démon-

(1) Le collège d'Auxerre avait été régi par les Jésuites jusqu'en 1762. Des laïques le dirigèrent de 1762 à 1775 ; puis vinrent les Bénédictins affiliés à la congrégation de Saint-Maur. Lors de la dissolution de ce corps religieux, une association fut formée entre *Dom Rosman, Dom Laporte* et Fourier. Elle dura jusqu'à la fin de 1793.

trations. Il ne faut pas perdre de vue que, par une singulière coïncidence, M. Chaptal, protecteur constant de Roard, avait été élevé chez les Doctrinaires de Rhodéz. Une vive sympathie se développe entre le professeur et l'élève ; le professeur aimable et modeste gagne promptement l'affection de son élève, développe en lui l'amour des sciences, et surtout le goût de la chimie, cette science de l'analyse, qui n'a de mérite que par une exactitude rigoureuse et du jugement et des expériences. Cette intime liaison fait également honneur à celui qui avait si bien su se faire aimer et comprendre, et à l'élève qui avait vu dans son professeur un autre homme qu'un simple démonstrateur.

A sa sortie de l'école Polytechnique (1), Chaptal fait nommer M. Roard professeur de physique et de chimie à l'école centrale de l'Oise à Beauvais. Il s'y trouvait déjà, comme professeur de mathématiques spéciales et transcendantes, un autre savant, un homme éminent qui devait s'élever au premier rang dans les sciences physiques et l'analyse mathématique. Il est donné, dès ce temps, à M. Roard d'être sans cesse en rapport avec les personnages les plus éminents de la science. A l'exemple de Chaptal, à l'exemple de son confrère et collaborateur Biot, le jeune professeur (à peine âgé de vingt et un ans), est méthodique, lucide et simple. Il s'énonce avec facilité, a un choix d'expressions heureuses, beaucoup de modestie, et le goût de sa noble carrière. Ne pense-t-il pas dès-lors que le laboratoire du chimiste doit servir d'entrée à l'atelier du fabricant et du manufacturier ? Toutes ses expériences, toutes ses démonstrations sont basées sur des propositions précises, sur des

(1) Le 1^{er} décembre 1796.

axiômes incontestables. Il porte toujours la conviction dans l'esprit de ses élèves. Il sait en outre se faire aimer. Aussi a-t-il un grand succès.

Il est surtout en grande estime auprès de M. le comte de Chambry, préfet de l'Oise. Il l'accompagne dans un voyage scientifique au sein du département ; il dessine tous les monuments romains et du moyen-âge, il dresse en grande partie l'Atlas et les cartes, joints aux deux volumes que publie ce savant fonctionnaire (1). M. Roard avait un goût très-prononcé pour l'architecture. En cela, il se montra encore un digne élève de l'Ecole Polytechnique.

Quand, au mois de mai 1802, le premier Consul voulut tirer l'instruction publique du néant où elle était tombée sur presque tous les points de la France, l'Ecole centrale de l'Oise fut transformée en un simple collège communal. Les talents de M. Roard n'y sont plus utiles. Le chimiste Fourcroy est ; il est vrai, le premier directeur de l'Université et il serait facile au jeune professeur de s'y faire placer selon son mérite. Mais, soit qu'il reconnût le peu d'avantages de cette carrière, soit qu'il cédât à la haute influence de l'amitié, il ne chercha point à suivre la carrière du professorat. Les fonctions importantes confiées à M. Chaptal ne lui permettaient de surveiller ni sa belle manufacture d'alun et de produits chimiques établie à Marseille et tant jalouée du roi d'Espagne (2), ni même une nouvelle manufac-

(1) Description du département de l'Oise, par Jacques de Cambry, 1804, 2 vol. in-8, avec atlas in-4, oblong, cartes et plans (n° 20, 118 de Brunet).

(2) Charles IV avait sollicité Chaptal de transporter cet établissement dans la Péninsule.

ture qu'il venait de créer aux Ternes, près de Neuilly (1). Le savant ministre confia à son jeune ami la direction et la surveillance de la maison des Ternes. M. Roard vint s'y fixer. Le voilà fabriquant le rouge d'Andrinople pour la teinture des cotons, le pastel qui bientôt sera substitué à l'indigo, l'ocre, l'alun, etc., etc.; le voilà pratiquant en grand le blanchiment des toiles d'après le procédé de Bertholet; le voilà, enfin, appliquant ses connaissances en chimie partout où elles peuvent améliorer, simplifier les procédés, diminuer les dépenses et surtout obtenir de plus beaux résultats.

Désormais, les talents du nucérien semblent perdus pour l'état, pour les services publics. Telle n'est pas cependant l'intention de Chaptal, qui croirait faire ainsi un vol à son pays. La France est dotée de trois riches manufactures de tapisseries, uniques en leur genre, uniques en Europe par leurs produits magnifiques. L'avenir, la richesse, la célébrité de ces vastes établissements, alors presque annihilés par la révolution, sont dans l'amélioration, dans le succès de la teinture. L'habile chimiste fait revivre en faveur de M. Roard la direction des teintures destinées aux trois maisons de Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie, avec résidence aux Gobelins (2). Ce choix était

(1) Cette nouvelle manufacture devait remplacer, en quelque sorte, celle de Grenelle, fermée depuis quelque temps.

(2) On sait que ces trois établissements remontent au ministère de Colbert. Mais l'art de la tapisserie est autrement ancien, témoin le suaire magnifique de Saint-Germain d'Auxerre. L'emploi de directeur de la teinture avait été créé par M. d'Angevillers, surintendant des bâtiments, sur la proposition de M. Soufflot, directeur en chef de la manufacture. En 1792, au moment de cette triste époque de réformes, la teinture était confiée au savant Darcet.

bien entendu, car son ami était à la hauteur de ce poste de confiance. Le ministre avait jugé en homme expert. Aussi, verra-t-on bientôt le nouveau directeur à l'œuvre ! Améliorations dans les procédés techniques, dans la préparation des couleurs, dans leur emploi, tel est son but. Il désire qu'un jour la teinture supplée aux richesses de la magique palette des peintres, et que, rivale de leur art sublime, elle donne à la tapisserie cette puissance d'effet que refuse toute autre reproduction de la peinture. Toutefois, est-ce assez de rendre, de créer d'une manière invariable et dans une gradation presque insensible, les mille nuances de chaque couleur (1), s'il n'existe des hommes, des ouvriers, disons le mot, des artistes intelligents, capables de copier, de faire revivre avec précision et facilité, les chefs-d'œuvres de nos plus grands peintres ? Aussi, M. Roard croit-il devoir fonder, aux Gobelins même, une école gratuite de dessin dont il se réserve la direction.

C'est en 1803 que lui sont confiés ce poste important, ces fonctions si délicates, si appropriées à son mérite, à sa spécialité. Plus d'une fois, notamment à la fin de 1810, il reçoit les félicitations, les encouragements de l'homme extraordinaire à qui étaient confiées les destinées de la France. Aussi, M. Roard est-il profondément attaché à l'Empereur, il lui voue son cœur, son intelligence, toutes ses facultés morales et physiques. L'Empereur, c'est pour lui la France entière. Il passe avant toute autre considération, toute affection particulière. Les événements de 1814 ne changent rien à sa position. M. Roard n'est-il pas l'homme de la science ? L'Etat ne lui doit-il pas de la reconnaissance

(1) La solution complète de ce problème était réservée à M. Chevreuil. Sous ce rapport nous ne devons rien envier aux étrangers.

our ses travaux, pour ses découvertes ? Il n'est donc pas atteint par des circonstances étrangères aux arts.

En 1815, pendant les Cent-jours, l'ancien sénateur Chaptal accepte de s'asseoir sur les aigles du Luxembourg. M. Roard, entraîné par cet exemple et par tant d'autres, ne craint point, tout modéré qu'il est, (car nul ne s'occupa peut-être moins que lui de politique), il ne craint pas, dis-je, de manifester ses sympathies pour l'Empire. Major, puis lieutenant-colonel de la garde nationale parisienne, en vain, il a été assez heureux pour rendre quelques services à la population du douzième arrondissement, à la ville de Paris entière ; en vain, il a contribué au maintien de l'ordre dans un quartier populeux et difficile ; la seconde restauration ne pense pas moins à l'éloigner, tout difficile qu'il soit de le remplacer. *Væ Victis* ! Il reste néanmoins aux Gobelins jusqu'en 1846, époque où est appelé à lui succéder le comte de la Boulaye de Marillac, ancien émigré, qui s'était beaucoup occupé de peinture (1). Mais l'affection de ses concitoyens, mais l'estime des savants restent pour lui les mêmes. Sentiments ni rapports ne changent. Partout c'est un concert unanime de regrets, tant il semblait fait pour ces travaux si pleins d'intérêt, pour ces occupations qu'il avait si bien comprises. Dernièrement encore, M. Léon Lacordaire, habile ingénieur en chef, administrateur actuel des Gobelins et de la Savonnerie (2), dans une notice sur l'origine des manufactures de tapisseries et

(1) La politique ne paraît pas avoir été le motif sérieux du renvoi de M. Roard ; mais, bien plutôt la nécessité de créer une vacance. Avec lui sont mis à la retraite MM. Lemonier, directeur des Gobelins, et Belle, inspecteur des travaux.

(2) La direction de Beauvais est depuis quelques années confiée à M. Badin, l'un de nos honorables compatriotes.

de tapis réunies sous sa direction, a rendu hommage à la science théorique et pratique de M. Roard.

Quand l'ordonnance du 5 mars 1849 eut appelé à la pairie M. Chaptal, cet illustre ami des arts reporta sa pensée sur M. Roard. Il voulut lui faire reprendre son ancienne place aux Gobelins. Celui-ci s'opposa d'abord, par une exquise délicatesse à toute révocation qui créerait une vacance en sa faveur. D'ailleurs, il avait établi depuis longtemps, à Clichy, une vaste manufacture de produits chimiques perfectionnés qui réclamait tous ses soins. Il avait remarqué que la France était tributaire de l'Angleterre et de la Hollande pour la fabrication de la *céruse* et du *minium*, si nécessaires aux arts et notamment à la teinture. C'était pour les peintres une charge dispendieuse, une lourde dépense. Déjà, sous l'Empire, il avait été assez heureux pour faire substituer la garance à la cochenille. Il en avait été de même du pastel qui avait remplacé l'indigo des colonies si coûteux, si ruineux pour les manufactures. De son active surveillance dépendait donc la complète réussite d'un établissement plus utile pour ses concitoyens que pour lui, car nul n'était plus désintéressé que M. Roard. Il n'hésita donc pas. Il continua l'étude de ses perfectionnements (1), il agrandit encore cette importante manufacture ; il créa des procédés nouveaux ; il s'occupait surtout de la fixation des couleurs sur les tissus ; il employa toute son intelligence au bien-être de la classe manufacturière et des nombreux ouvriers sous ses ordres. C'est ainsi que le fondateur de Clichy crut devoir refuser le nouvel hommage rendu à son mérite ; c'est ainsi qu'il conserva le titre le plus distingué qu'il ait porté, titre qu'il a honoré par un véritable talent.

(1) Chimie de Chaptal. Cinquième édition, t. III, 202, t. IV, 194, etc.

Qu'il nous soit permis d'ajouter encore quelques lignes à ces détails. Le *minium* ou deutocide de plomb, comme la *céruse* qui est un mélange de carbonate de plomb et de sulfate de baryte, présentent dans leur fabrication un très-grand danger. La Hollande et l'Angleterre ont seules, pendant de nombreuses années, fabriqué ces deux produits dont l'emploi et la consommation sont très étendus en France. MM. Brechet et Leseur, de Pontoise, stimulés par la Société d'Encouragement, peut-être même par un appel direct de M. Roard, alors directeur de la teinture des Gobelins, avaient nationalisé la fabrique de ces produits, perfectionné leur manutention, et mérité, en 1809, le prix du concours. Marchant sur leurs traces, ajoutant à leurs perfectionnements, faisant de vastes essais, M. Roard lutte avec avantage contre les produits étrangers. Il obtint, à l'Exposition de 1819, une médaille d'or qui fut rappelée à l'Exposition suivante. Mais, il ne suffit point à son amour-propre, à sa charité chrétienne d'obtenir de beaux et de bons produits. L'industrie du minium et de la céruse est des plus insalubres. Le poison s'absorbe, s'infiltré chez l'ouvrier et par les organes respiratoires et par le simple contact de la céruse soit à l'état liquide, soit à l'état solide. Qu'il est grand, qu'il est puissant l'intérêt de diminuer le danger de ces substances, quand on songe que huit mille ouvriers au moins, à Paris, sont employés à leur manipulation ! M. Roard porte donc toute son attention de ce côté. Il veut atténuer, prévenir même l'atteinte de ces coliques parfois mortelles qui frappent et les ouvriers et les peintres. Mais, ô honte pour certains marchands : ses succès même sont exploités contre lui ! Ils prétendent que ses produits sont inférieurs à ceux des pays étrangers, par cela même que leur emploi est moins dangereux ; et bientôt il est prouvé que de vils détracteurs se procurent des bénéfices illicites en vendant, comme

tirés d'Angleterre ou de Hollande, les produits même de Chy (1).

Le gouvernement continue à mettre à contribution les lumières et l'expérience de M. Roard, malgré son refus de rentrer aux Gobelins. Dès 1809, et peut-être avant cette époque, il avait été nommé l'un des membres du comité consultatif des arts et manufactures établi auprès du ministre de l'Intérieur. L'année suivante il remplaçait le célèbre Joseph Montgolfier et devenait membre titulaire de ce comité dont la vice-présidence lui fut donnée en 1822 et 1823. On sait que cette commission doit examiner, sous le rapport technique, toutes les productions industrielles, ainsi que les découvertes utiles pour lesquelles leurs auteurs sollicitent ou des brevets d'invention, ou des récompenses, ou des encouragements et des secours. Entr'autres attributions, elle est encore chargée des travaux préparatoires pour l'exposition des produits de l'industrie. Elle est également consultée sur tout ce qui concerne les établissements insalubres, etc., etc. Malgré les changements politiques, M. Roard a toujours fait partie de ce comité, il en a suivi les séances avec exactitude, avec intérêt; il s'en occupait encore quand la mort est venue nous priver de ses lumières. Là, il avait vécu, il avait travaillé avec MM. Molard aîné, Bardel, Gay-Lussac, Savan, Arago, Payen, Armand Séguier, Darcet, de Gérando, Tarbé de Vauxclairs, Héricart de Thury, Charles Dupin et une foule d'autres notabilités. Que d'avis utiles n'avait-il pas émis, fruits d'une longue expérience et de talents incontestables!

Il existe en outre, auprès du ministre, un conseil général ou

(1) Dictionnaire technologique, t. IV, 28 et suiv.

(2) Mort le 26 juin 1810.

supérieur des fabriques et des manufactures. L'origine en remonte à une époque déjà fort ancienne. Longtemps il a été uniquement composé des délégués principaux du commerce. L'ordonnance du 23 août 1819 le constitua sur d'autres bases et lui conféra de hautes attributions. Il fut appelé à donner son avis sur les questions de législation et d'administration françaises et internationales, et sur les mémoires relatifs aux manufactures. Il signala les abus préjudiciables à l'industrie nationale, présenta des vues sur les diverses améliorations. Plus ces attributions sont graves, élevées, importantes, plus le choix est honorable. Aussi, voit-on figurer M. Roard avec MM. Chaptal et Darcet pour les produits chimiques. C'est, ce sera toujours la spécialité de notre compatriote. Plus tard, à la suite des nombreuses réorganisations de 1824, 1829, du 16 juin 1830, et notamment de 1832, M. Roard fut associé aux manufacturiers élus, mais fut toujours nommé par les ministres du commerce et de l'intérieur. Il se trouvait avec MM. Fulchiron, Paturle, Amb. Firmin-Didot, Lætklin, Odier et autres notabilités. Citer de pareils noms, n'est-ce pas faire l'éloge de M. Roard, dont la réputation et le mérite, comme manufacturier, ne sont pas moins incontestables que la science.

Suivre M. Roard dans tous ses travaux serait une étude aussi longue que difficile, mais très-variée. Sa carrière prolongée et honorable a été si bien remplie ! Tout en laissant cette tâche intéressante à d'autres plus à même de faire connaître M. Roard, montrons-le encore au milieu de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Cette société, si éminemment utile, si précieuse pour les arts et les manufactures, avait été créée, en 1789, par Joseph Montgolfier, qui en avait eu l'idée en dînant avec quatre de ses amis ; elle ne devait avoir alors qu'une bien courte existence. Mais dès 1802, le chef de

l'Etat, de riches propriétaires, des fonctionnaires avaient compris plus que jamais son importance. Ses statuts ne furent cependant régularisés que par l'ordonnance du 25 avril 1824. Améliorer toutes les branches de l'industrie française; reproduire et envoyer les modèles, les dessins des inventions nouvelles; expérimenter et apprécier les méthodes récemment découvertes et les nouveaux perfectionnements; transmettre surtout les arts utiles des instructions précises; donner aux fabricants la description des machines inventées depuis peu; publier un bulletin qui rendrait compte de tout ce qui intéresse les manufactures françaises et étrangères; faire des avances de fonds; distribuer des encouragements, des prix, des médailles: tel est le but si noble et si élevé de cette société. M. Roard, éminemment manufacturier et chimiste, ne devait-il pas regarder comme un devoir de prendre place au milieu de ces hommes dévoués, protecteurs nés de l'industrie et des fabricques? Il était si bon pour tous ceux qui avaient besoin de lui! Il allait trouver mille occasions d'être utile aux arts et aux industriels. Le bulletin de la société contient un grand nombre d'articles de lui, articles où sont consignées ses découvertes en chimie, ses méthodes, quelques descriptions d'appareils nouveaux, etc. De 1808 à 1841, il a été membre actif de l'administration, et comme ailleurs, il était attaché à la section des arts chimiques (4).

Dès 1810, et même auparavant, la réputation de M. Roard était solidement établie: on envoyait sa collaboration; il était membre titulaire de la plupart des sociétés savantes de la capitale et de plusieurs sociétés de la province. Il s'attachait sur-

(4) Les autres sections sont celles des arts mécaniques, des arts économiques, du commerce, de l'agriculture, et celle des fonds. Il y avait en outre une commission pour le bulletin.

tout à l'amélioration de l'industrie ; tous ses travaux avaient ce but important. C'est ainsi que ses mémoires traitent du perfectionnement de l'alun, du décreusage (1) des soies, de l'emploi de la garance substituée à la cochenille si rare et si chère, du pastel qui remplace l'indigo des colonies non moins coûteux, du choix et de la teinture des laines et des soies, etc., etc.

La *France littéraire* nous apprend que M. Roard s'occupait aussi d'agriculture ou tout au moins de viticulture. Qu'y a-t-il en cela d'étonnant ? N'appartenait-il pas à une province vinicole ? Elle lui attribue un *Abrégé théorique et pratique de la culture de la vigne*, d'après Rozier, Chaptal et Parmentier (2).

Elle cite un mémoire sur l'emploi comparé des aluns dans les arts (3). C'était là sa spécialité. Nous avons parlé du *décreusage* des soies. Il avait fait, de concert avec son ami Chaptal, un mémoire sur cette importante matière (4). Ses autres ouvrages sont épars soit dans les Annales de chimie, soit dans le Bulletin de la Société d'encouragement. Il a rédigé enfin plusieurs articles dans le Dictionnaire d'histoire naturelle édité par de Verville, dans le Dictionnaire de médecine et celui d'agriculture.

Où ne s'étendaient pas son amour de la science et le désir d'être utile ! On l'a vu diriger, pendant huit années, gratuitement, les

(1) Cette opération consiste à dépouiller la soie de son vernis, au moyen d'une préparation convenable pour la disposer au blanchiment et à la teinture.

(2) Paris, 1806, in-8.

(3) Paris, 1806, in-4. M. Payen cite dans sa chimie les espérances et les nouveaux procédés de MM. Chaptal et Roard sur le perfectionnement des aluns. — Voir encore la Chimie de Chaptal, et les Annales de chimie, t. LIX, p. 58.

(4) 2^e volume du recueil des savants étrangers de l'Institut.

consulaire distingué. Il avait, en un mot, tous les talents nécessaires à sa spécialité.

La ville de Noyers surtout, le département de l'Yonne tout entier, doivent s'enorgueillir d'un homme dont toute la vie a été consacrée aux arts, à l'industrie et à ses concitoyens. Le collège d'Auxerre doit être fier d'un tel élève.

L. LE MAISTRE.

